



Communiqué de presse

Paris, le 12 février 2021

Crédit Agricole Assurances affiche une activité résiliente et une solvabilité à un bon niveau

Dans un contexte de crise sanitaire inédit, Crédit Agricole Assurances est resté mobilisé tout au long de l'année 2020 au **service de l'économie et de ses clients les plus fragilisés**, en adoptant des mesures de soutien financier à destination des TPE et PME, des professionnels de santé et en accompagnant ses clients particuliers les plus impactés.

Crédit Agricole Assurances a poursuivi en 2020 la **diversification de son modèle d'affaires** à travers le développement de ses **lignes prioritaires d'activité**, la **protection des biens et des personnes** (+5,7%¹ par rapport à 2019) ainsi que les **unités de compte** en assurance vie. En prenant en compte la collecte en euro, Crédit Agricole Assurances réalise un **chiffre d'affaires de 29,4 milliards** d'euros, en recul de 20% par rapport à 2019, qui avait connu une collecte euro exceptionnellement élevée.

En **assurance dommages**, Crédit Agricole Assurances maintient une bonne **dynamique de croissance**, avec un chiffre d'affaires qui atteint **4,8 milliards** d'euros en 2020, en **progression de 5,8%¹** par rapport à 2019. Avec un **apport net sur l'année de plus de 508 000 contrats**, le nombre de contrats dommages en portefeuille atteint **près de 14,6 millions** à fin 2020, en progression de 3,6% sur un an.

Les **taux d'équipement** des particuliers poursuivent leur croissance, en France dans les réseaux des **Caisses régionales** (41,7%² à fin 2020, soit +1,0 point sur un an) et de **LCL** (25,5%², soit +0,5 point sur un an), et en Italie dans les réseaux de **CA Italia** (17,1%³, soit +1,7 point sur un an). Le **ratio combiné** s'élève à **94,9%⁴** à fin 2020.

En **prévoyance / emprunteur / assurances collectives**, le **chiffre d'affaires** s'établit à **4,2 milliards d'euros**, en **progression de 5,7%¹** par rapport à 2019, avec une contribution positive des trois métiers.

En **épargne / retraite**, Crédit Agricole Assurances continue sa **réorientation vers les unités de compte**. A fin 2020, la **part des UC dans la collecte brute** atteint le niveau de **38,7%⁵**, en **hausse de 9,8 points** de pourcentage par rapport à fin 2019.

¹ Croissances retraitées d'un changement de méthodologie comptable en 2020 ; hors retraitement, la croissance est de +6,8% au global en protection des personnes et des biens, de +7,5% en Dommages et de +6,1% en Prévoyance / Emprunteur / Assurances collectives.

² Part des clients ayant au moins un contrat en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV.

³ Part des clients du réseau CA Italia ayant au moins un contrat commercialisé par CA Assicurazioni, filiale d'assurance non-vie de Crédit Agricole Assurances.

⁴ Ratio (Sinistralité + frais généraux + commissions) / cotisations, net de réassurance, périmètre Pacifica, hors dispositif mutualiste extracontractuel pour les professionnels assurés pour la perte d'exploitation, hors contribution au fonds de solidarité de l'Etat en faveur des TPE et des indépendants, et hors contribution exceptionnelle des organismes de complémentaire santé aux dépenses liées à la gestion de l'épidémie de Covid-19. Hors retraitements, le ratio est de 97,6% à fin 2020.

⁵ En normes françaises.

Avec un **très bon niveau de collecte nette UC**, à **4,9 milliards** d'euros à fin 2020, et une **décollecte de -3,9 milliards** d'euros sur les **contrats en euros**, la collecte nette totale s'élève à +1,0 milliard d'euros.

Les **encours gérés en assurance vie⁶ progressent de 1,4%** sur un an à **308,3 milliards** d'euros, dont **74,5 milliards d'euros en unités de compte (+7,5%** sur un an), et 233,8 milliards d'encours euros (-0,5%). Les **encours UC** atteignent ainsi **24,2%** de l'encours global, en amélioration de 1,4 point par rapport à fin 2019.

Le taux de **rendement moyen des actifs** du groupe Crédit Agricole Assurances atteint **2,13%** en 2020, soit un niveau toujours nettement supérieur au **taux minimum garanti moyen (0,27%** à fin 2020). En outre, l'ajustement de la participation aux bénéfices des contrats en euros dans le contexte de taux bas, permet de maintenir un écart significatif entre rendement des actifs et rémunération des passifs.

Nouveaux partenariats :

- Le 13 janvier 2021, Crédit Agricole Assurances et **Europ Assistance** ont finalisé l'accord relatif à la **prise de participation de Pacifica** (filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances) à hauteur de **50% du capital d'Europ Assistance France**, principale entité de services d'Europ Assistance portant l'expertise et les moyens du Groupe sur le marché français. A compter de janvier 2022, **Crédit Agricole Assurances et ses filiales confieront l'intégralité de leurs activités d'assistance en France à Europ Assistance** qui deviendra l'assistant partenaire des assureurs du groupe Crédit Agricole (Predica, Pacifica, CAMCA, La Médicale).
- Par ailleurs, dans la continuité de sa stratégie de développement à l'international, Crédit Agricole Assurances a annoncé le 9 octobre dernier la signature d'un **accord avec Novo Banco** en vue de **l'acquisition de 25% de GNB Seguros**, compagnie d'assurances non-vie au Portugal. Crédit Agricole Assurances porte ainsi sa participation à **100% du capital de GNB Seguros**. Cette opération comprend également un **accord de distribution d'assurance non-vie d'une durée de 22 ans** entre Novo Banco et GNB Seguros pour la distribution des contrats de GNB Seguros au Portugal.

Crédit Agricole Assurances s'est mobilisé face à la crise sanitaire et économique avec des **mesures d'accompagnement et de contribution aux fonds de solidarité représentant près de 350 millions d'euros** pour le groupe Crédit Agricole, réaffirmant ainsi son rôle d'assureur, d'investisseur et d'entreprise responsable.

- Le Groupe a notamment accompagné ses clients professionnels avec un **dispositif de soutien mutualiste extracontractuel** de 239 millions d'euros.
- Le Groupe a également contribué pour 38 millions d'euros au **fonds de solidarité mis en place par les pouvoirs publics en faveur des TPE et des indépendants** des secteurs particulièrement touchés par la crise.
- Par ailleurs, le Groupe a participé à hauteur de 40 millions d'euros à la **contribution exceptionnelle des organismes de complémentaire santé aux dépenses liées à la gestion de l'épidémie de Covid-19**.
- Enfin, le Groupe a contribué au **fonds de solidarité créé par le groupe Crédit Agricole en faveur des personnes âgées**, et a créé un **fonds de solidarité en faveur des personnels de santé** mobilisés pour combattre la propagation de l'épidémie.

En tant qu'investisseur, le Groupe a également mis en place une enveloppe de 250 millions d'euros d'investissement pour soutenir la reprise économique et renforcer le secteur de la santé en France.

⁶ Encours en épargne, retraite et prévoyance.

Dans ce contexte, à fin décembre 2020, le **résultat net part du groupe** de Crédit Agricole Assurances atteint 1 230 millions d'euros⁷. Hors prise en compte des éléments exceptionnels liés au contexte sanitaire⁸ et de la soulte versée à Crédit Agricole S.A⁹, le RNPG s'élève à **1 434 millions d'euros**, en recul de -5,5% par rapport au RNPG 2019, qui avait atteint un niveau particulièrement élevé.

Crédit Agricole Assurances affiche en outre sa **solidité et sa résilience** avec un **ratio prudentiel Solvabilité 2** à un niveau toujours élevé, à **227%** au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, Crédit Agricole Assurances continue de doter sa Provision pour Participation aux Excédents (**PPE**) qui s'élève à **11,6 milliards d'euros** à fin 2020 (+0,8 milliard d'euros sur un an), soit **5,6% des encours en euros**¹⁰.

Le 17 juillet 2020, Crédit Agricole Assurances a placé avec succès un milliard d'euros d'obligations subordonnées afin de financer le **remboursement anticipé de dettes intragroupe**. Ces titres, d'une maturité de dix ans et portant **intérêt au taux de 2,00 %**, sont éligibles en **capital Tier 2** sous Solvabilité 2.

La notation Standard & Poor's des principales filiales opérationnelles de Crédit Agricole Assurances est **A / perspective stable**.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 100 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2020 s'élève à 29,5 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr



Contacts Relations investisseurs

Marie-Isabelle Marcellesi + 33 (0)1 57 72 12 84

Anne-Lise Jullin + 33 (0)1 43 23 83 67

Thomas Reynaud + 33 (0) 1 57 72 82 65

relations.investisseurs@ca-assurances.fr

⁷ La contribution au résultat net part du groupe de Crédit Agricole S.A. s'élève à 1 056 millions d'euros. L'écart avec le résultat net part du groupe de Crédit Agricole Assurances provient essentiellement de retraitements analytiques affectant au métier Assurances d'une part des charges analytiques de Crédit Agricole S.A. (principalement le coût de la garantie Switch pour environ 140 millions d'euros) et d'autre part les coupons des émissions de dettes subordonnées (RT1) pour 76 millions d'euros, ainsi que de l'annulation de la soulte de 49 millions d'euros versée à Crédit Agricole SA.

⁸ Ces éléments comprennent les gestes de solidarité et de soutien (contribution au fonds de solidarité de l'Etat en faveur des TPE et des indépendants, contribution au fonds de solidarité du groupe Crédit Agricole pour les personnes âgées, coût du dispositif de soutien mutualiste sur la garantie perte d'exploitation et mesure extracontractuelle en faveur des personnes fragiles) pour un impact total de près de -140 millions d'euros en RNPG, ainsi que la contribution exceptionnelle des organismes de complémentaire santé aux dépenses liées à la gestion de l'épidémie de Covid-19 (-15 millions d'euros en RNPG).

⁹ Crédit Agricole Assurances a versé à Crédit Agricole S.A. une soulte d'un montant de 54 millions d'euros (49 millions d'euros nette d'impôts) en raison du remboursement anticipé de titres subordonnés remboursables pour 1 milliard d'euros au total. Ces remboursements ont fait suite à une nouvelle émission sur le marché d'1 milliard d'euros d'obligations subordonnées perpétuelles en juillet 2020.

¹⁰ Périmètre Vie France.